

L' Abeille.

VOL. 1.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 6 OCTOBRE 1848.

No. 2.

RÉVOLUTION FRANÇAISE de 1848.

Suite.

MM. O'Brien, Mcagher et Mitchel, principaux agitateurs, subissent un procès pour sédition, &c. d'après les nouvelles lois. Les jurés ne peuvent s'accorder dans les affaires des deux premiers; ils sont en conséquence déchargés. Dans l'affaire de M. John Mitchel, le jury le déclare coupable; il est condamné à 14 années d'exil aux travaux forcés. On le déporte à la Bermude. On prélève une forte souscription en Irlande pour le soutien de son épouse et de ses enfants. L'agitation continue.

Dans le même temps, les chartistes font aussi de l'agitation en Angleterre. Ils tiennent des assemblées où l'on prononce des discours très-violents. Cependant la police, et les connétables spéciaux, que l'on assermente en nombre considérable, parviennent à empêcher une réunion *monstre* qu'ils avaient préméditée.

La nouvelle de la Révolution française et de l'émancipation des esclaves cause la plus vive sensation à la Martinique et à la Guadeloupe. Les noirs s'y révoltent; il s'y commet des atrocités.

Le 27 mai—Une émeute sérieuse a lieu à Leipsic.

Le roi de Naples ordonne à ses troupes, qui s'étaient jointes à l'armée italienne contre l'Autriche, de rentrer à Naples. Le général Pepe, commandant, refuse d'obéir à cet ordre. Les flottes combinées de Sardaigne, de Naples et de Venise bloquent le port de Trieste, ainsi que l'escadre autrichienne qui s'y trouve.

A Rome, le nouveau ministère, nommé par le Pape, satisfait le peuple; la tranquillité y est rétablie.

2 juin.—Le procureur général M. Portalis, demande l'autorisation de poursuivre M. Louis Blanc, pour l'affaire du 15 mai: l'assemblée rejette cette demande. M. Portalis résigne.

3 juin.—L'assemblée passe une loi contre les attroupements tumultueux.

5.—Elle élit M. Sénard pour président en remplacement de M. Buchez.— M. Bethmont remplace M. Crémieux comme ministre de la justice.

Le régime constitutionnel inauguré à Rome. Ouverture des chambres faite par le cardinal Altieri, au nom du Pape.

9 Juin—M. Thiers, élu député, prend son siège.

12 Juin—Nouveaux troubles à Prague. Engagement sanglant entre les soldats et le peuple.

On présente à l'assemblée nationale un décret de bannissement contre Louis-Napoléon Bonaparte, élu député par le département de la Seine. Des factieux profitent de cette circonstance pour exciter des troubles dans la capitale: mais les troupes et la garde nationale parviennent à les apaiser.

13.—L'assemblée rejette le projet de décret que M. Lamartine lui a présenté la veille, et prononce l'admission du citoyen Louis Napoléon comme député.

14.—Elle déclare l'incompatibilité des fonctions de député avec celles de certaines charges administratives.

15.—Émeute à Berlin; barricades élevées; l'arsenal est pillé par le peuple.

16.—L'assemblée reçoit une lettre de Louis Napoléon où il donne sa démission comme député.

22.—Des troubles graves éclatent à Marseille: des barricades y sont construites: des engagements meurtriers y ont lieu. On lance du haut des toits sur les troupes toute espèce de projectiles.

22 Juin.—L'assemblée nationale ayant dissout les ateliers nationaux, les ouvriers refusent d'obéir à cette décision.

Ils envoient quelques députés auprès de la commission exécutive: mais mécontents des réponses qu'ils en reçoivent, ils se mettent à parcourir la ville, en proferant des cris séditieux.

3 h. P. M. De nombreux attroupements se forment de divers côtés. Pour les disperser, les troupes sont obligées d'exécuter plusieurs charges.

11 h. du soir. Environ 15000 ouvriers défilent devant l'Hôtel-de-ville, en poussant des cris anarchiques.

23 Juin. 9 h. A. M. — Dans les faubourgs S. Denis et S. Martin, procession d'ouvriers, avec des bannières, et criant: "à bas l'assemblée! à bas Lamartine!" On commence à y construire des barricades.

10 h.—Des rassemblements nombreux se forment sur la place du Panthéon.

Midi.—Le rappel est battu dans toutes les directions. Les boutiques se ferment. La troupe, commandée par le général Lamoricière, enlève la barricade de la porte

S. Denis.

1 h P. M.—Les troupes sont maîtresses des principales positions dans les rues S. Denis et S. Martin.—Une barricade formidable est érigée à la place de la Bastille.

3 h.—Des barricades sont formées dans les faubourgs S. Denis, S. Jacques et S. Antoine.

5 h.—Les faubourgs S. Jacques et S. Marceau sont barricadés dans toute leur étendue.

7 h.—Vive fusillade sur le pont S. Michel; après un combat très vif, les gardes nationales et les troupes s'emparent de la barricade, qui y est érigée et qui se trouve jonchée de morts et de blessés.

9 h.—On ne voit pas une seule voiture dans Paris. Des détonations se font fréquemment entendre.

Minuit.—Des patrouilles parcourent la ville en tous sens: des bivouacs sont établis sur toutes les places, et sur les quais. Paris semble une ville prise d'assaut.

Samedi, 24 Juin. 6 h. A. M. Le général Cavaignac, nommé chef du pouvoir exécutif, avec plein pouvoir d'agir, accorde une heure d'armistice aux insurgés. Ce temps expiré, les émeutiers n'en ayant pas voulu profiter pour se soumettre, la lutte est reprise avec vigueur. La première barricade du faubourg S. Antoine est enlevée par le général Cavaignac en personne. — Partout la garde mobile, composée de jeunes gens, fait des prodiges de valeur. — Les généraux Ledeau & Duviol sont grièvement blessés.

3 h. P. M. — L'Archevêque de Paris visite les hôpitaux de la Charité et de l'Hôtel-Dieu. Partout sur son passage les troupes lui présentent les armes.

Dimanche, 25.—La lutte continue tout le jour avec acharnement.

Les insurgés lancent sur les soldats du vitriol et d'autres matières corrosives: ils égorgent leurs prisonniers, et parmi eux, des femmes même exécutent d'horribles cruautés. Ils assassinent le général Brca.

Les gardes nationales d'un grand nombre de villes arrivent à Paris.

On fait beaucoup de prisonniers; on saisit quantité d'armes & de munitions. Le journal *La Presse* est supprimé; M. Emile de Girardin, son rédacteur, est arrêté. —

Les insurgés paraissent avoir une organisation complète: ils sont bien fournis d'argent et de munitions, et ont des signes distinctifs pour se reconnoître. — Le gé-

néral Négrier tombe frappé d'une lalle.

COLONISATION DES TOWNSHIPS.

L'association, qui vient de se former pour la colonisation des townships, a pour but 1^o. d'empêcher l'émigration annuelle aux États voisins de milliers de canadiens, qui, sous le chimérique prétexte d'y gagner davantage, abandonnent de bonnes terres, et vont y perdre pour la plus part leur foi et leurs mœurs; 2^o. de remédier à l'encombrement des enfants sur le bien paternel, qui a lieu dans un grand nombre de nos paroisses, et au morcellement excessif des héritages qui en est la conséquence; 3^o. de consacrer à l'agriculture et à l'industrie d'immenses territoires incultes, peut-être les sept-huitièmes du pays.

L'objet de cette association est l'établissement de ces terres incultes par les habitants même du Bas-Canada, qui y ont le premier droit, et plus particulièrement par les canadiens-français.

Son organisation consiste dans un bureau central, qui siège dans chaque ville, et qui se compose d'officiers généraux et de députés des comités locaux, élus par les différentes paroisses.

Elle exerce son action surtout en donnant aux colons toutes les informations possibles sur les avantages que présentent les différents townships; en s'intéressant auprès du gouvernement et de la compagnie des terres en leur faveur; enfin en leur fournissant des secours pour commencer des établissements.

Ses ressources consistent en une contribution hebdomadaire de chaque associé, sur le modèle de l'association pour la propagation de la foi, dans les dons des personnes bienveillantes, et dans des sociétés en commandite.

C'est l'Institut Canadien de Montréal qui a commencé cette association. Les jeunes gens qui le composent avoient été émus par la lecture de plusieurs lettres du Rév. M. O'Reily, missionnaire de Sherbrooke, et du Rév. M. J. Bédard, missionnaire de Kingsey.

Ces deux prêtres zélés peignoient bien vivement la déplorable condition de tant de personnes, qui chaque année abandonnent leurs missions pour aller chez nos voisins faire la honte du nom canadien: ils conjuroient le pays, au nom de la patrie, de la morale, de la religion, d'apporter un remède à un si grand mal, et ils montraient en même temps des townships entiers composés des meilleures terres, mais encore couvertes d'épaisses forêts, qui n'attendoient que le coup de hache de l'industriel colon, pour céder la place à de riches moissons, à des villages florissants. Cet appel éloquent et patriotique fut entendu; on y répondit par l'établissement des villes de Montréal et de Québec,

d'une Association pour la Colonisation des Townships. A Québec aussi, ce fut l'Institut Canadien qui invita M. O'Reily à développer ses vues devant une assemblée publique. Cette association est maintenant établie dans presque tout le pays; partout le clergé le favorise de son influence et de ses conseils.

Hors de cette association, il s'est formé deux autres sociétés de défricheurs, l'une à la Malbaie, et l'autre à la Baie St. Paul. Toutes deux sont très-prospères: tous les membres sont animés du plus grand zèle. Le fertile et magnifique territoire du Saguenay est le local qu'ils ont choisie pour y faire de nouveaux établissements.

En parlant de colonisation, pourrions-nous oublier les efforts du Rév. M. Boucher, curé de S. Ambroise, dans une si belle cause? A la tête d'une nombreuse colonie de cultivateurs aisés, il doit partir prochainement, et les guider vers les bords du Lac S. Jean. Bientôt sans doute nous apprendrons que de nouveaux clochers s'y élèvent, que de nouveaux villages s'y forment, ou se conserveront, ou se perpétueront notre foi, nos mœurs, notre langue.

QUÉBEC, 6^e. OCTOBRE, 1848.

Le comité de régie de la Société Typographique nous a chargé de la rédaction de l'*Abeille*. Cette marque de confiance, quelque honorable qu'elle soit pour nous, flatte cependant bien moins notre amour-propre que ne l'alarme la crainte d'y répondre bien mal. Lorsque, l'année dernière, nous acceptâmes une part dans cette rédaction, nous espérions faire une espèce de noviciat avec celui que nous étions chargé d'aider; mais des circonstances nouvelles, nous privant de ce guide, nous laissent sans autre motif de confiance de notre part qu'une bonne volonté sans bornes. Malheureusement cela ne suffit pas pour nous mettre en état de remplir convenablement la tâche qu'on nous a imposée; et aussi, nous ne l'aurions pas acceptée, si nous n'eussions compté sur une grande indulgence de la part de nos lecteurs qui voudront bien, nous l'espérons, considérer, avant tout, notre inexpérience. Nous croyons aussi avoir droit de compter sur le secours de nos confrères pour remplir les colonnes de notre journal. Ils entent bien qu'il nous serait impossible de suffire seul au travail de cette rédaction avec le peu de loisir que nous laissent nos autres occupations. Ils ne doivent pas ignorer que leur honneur est pour quelque chose dans le succès de notre entreprise. Ils savent aussi, nous n'en pouvons douter, que sa prospérité nous procurera à tous des avantages que nous ne saurions trop apprécier. Un journal comme le nôtre, si petit qu'il soit, peut nous fournir l'occasion de nous exercer à la composition, et ce

motif fera sans doute quelque impression sur des jeunes gens, qui par la suite pourront se trouver obligés de se servir de leur plume. A ce motif s'en joint un autre non moins important. Au moyen de ce journal, nous pourrions nous procurer bien des renseignements que nous ne trouverions pas ailleurs, pas même sur les grands journaux, qui sont rédigés pour des lecteurs supposés au fait d'une infinité de choses que la plupart d'entre nous ignorent complètement; double utilité qui doit nous engager tous à travailler avec ardeur à l'œuvre que nous commençons.

Nous avons à faire amende honorable pour les nombreuses fautes, dont est parsemé le numéro de l'*Abeille* qui a été publié avant les vacances. L'inexpérience de nos compositeurs, qui étaient novices dans leur métier, y est sans doute pour quelque chose; mais on ne peut leur en faire un crime, car en toutes choses, il faut un commencement. Ces fautes doivent être surtout attribuées au peu de temps qui nous restait. Nous avoions promis de donner un numéro avant le départ, et nous avons été forcés, pour ne pas manquer à notre parole, de laisser passer un grand nombre de fautes. Et encore, malgré cela, nous n'avons pu le livrer que quelques heures avant la sortie. Nous espérons qu'à l'avenir nos lecteurs auront lieu d'être satisfaits sur cet article-là.

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. M. Charles Trudelle et Stanislas Tassé ont passé dernièrement l'acte de leur agrégation au Séminaire.

Nous nous proposons de donner toutes les semaines les noms des premiers de chaque classe, dans l'espérance d'augmenter par là l'ardeur de plusieurs pour le travail.

PREMIERS LA SEMAINE DERNIÈRE:

RHÉTORIQUE,	M. Joseph Delisle;
SECONDE,	M. James Nesbitt;
TROISIÈME,	M. Jean Blouin;
QUATRIÈME,	M. Louis Gariépy;
CINQUIÈME,	M. Elzéar Taschereau;
SIXIÈME,	{ M. M. Zelfrid Tessier; Napléon Hardy; David Dion;
SEPTIÈME,	{ M. M. Th. Chandonnet; J. Lawler; A. Rébaume; J. B. Plamondon.

Il paraît décidé qu'il y aura cette année deux classes de musique vocale; la première aura pour maître Mr. Molt, et la seconde, Mr. Laverdière. Nous ne doutons pas que ce changement ne contribue puissamment au progrès de la musique; car

de cette manière, les plus avancés ne seront point retardés par les nouveaux, et pourront commencer au point où ils étaient rendus à la fin de l'année dernière.

Les leçons particulières de musique instrumentale doivent commencer la semaine prochaine. On nous dit qu'on va revenir à l'ancienne méthode de faire payer d'avance une somme fixe pour chaque semestre. Le grand nombre d'élèves qui prennent maintenant des leçons rend le besoin de celui qui tient les comptes trop forte pour que l'on trouve quelqu'un qui veuille la faire gratuitement. Par l'ancienne méthode, elle sera diminuée de beaucoup, sans que les élèves y perdent, si les leçons se donnent régulièrement, ce à quoi l'on portera attention, nous n'en doutons pas.

M. Holmes est parti Mardi dernier pour l'Isle Jésus, où il va passer quelques semaines dans l'intérêt de sa santé.

Voici d'après l'Ami de la Religion quel serait le plan de l'administration par rapport aux travaux à faire dans la rivière St. Charles.

1o Une jetée sur une pointe près du quai des Indes et qui s'étendra à 1500 pieds suivant la ligne des quais qui se trouvent en cet endroit.

2o A côté du coupe-lame et parallèle, une autre jetée de 4 pieds de large, de 15000 pieds de long.

3o En tête de la jetée parallèle, une autre de 1000 pieds de long suivant le bord de la rivière St. Charles.

4o Du côté de Beauport une jetée partant de la maison des Prêtres, et s'étendant vers le sud-est à 4000 pieds.

On estime la dépense pour ces ouvrages à £93,268 5s. 8d.

On pense que le parlement provincial sera convoqué le 22 Novembre.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Pie IX vient de proroger les chambres romaines jusqu'au 15 Novembre.

Une partie de la flotte napolitaine avait commencé à bombarder Messine le 3 Septembre : mais les Siciliens avaient l'avantage, et avaient massacré 5 à 600 Suisses, qui avaient voulu débarquer. Messine attendait avec hâte le secours de la flotte française, qu'elle avait sollicité. On ajoute qu'elle a été forcée de se rendre.

Tous les colléges à Paris ont dû se rouvrir le 2 Octobre.

L'assemblée nationale avait adopté, le 12

Septembre, 7 articles du préambule de la nouvelle constitution, avec quelques amendements, et discutait le 8e.

Des troubles sérieux avaient eu lieu sur plusieurs points de l'Irlande, et ils n'étaient point encore apaisés. Quelques journaux les attribuent à la misère plutôt qu'à un motif politique.

Berlin était dans le trouble.

L'empereur d'Autriche a accepté la médiation de l'Angleterre et de la France dans les affaires de l'Italie.

M. Martin, chargé des affaires des Etats-Unis auprès du St. Siège, est mort dernièrement à Rome.

ADMINISTRATION PROVINCIALE

Par suite des changements survenus dernièrement dans le Conseil Exécutif voici comme il se trouve maintenant composé :

Hon. L. H. Lafontaine, Procureur-général, Est ;

" R. Baldwin, Procureur-général, Ouest ;

" J. H. Price, Commissaire des Terres ;

" L. M. Viger, Receveur-général ;

" F. Hincks, Inspecteur-général ;

" R. E. Caron, Orateur du Conseil Législatif ;

" E. P. Taché, Commissaire des Travaux publics ;

" M. Cameron, Asst. do. do.

" L. T. Drummond, Solliciteur-général, Est ;

" W. H. Blake, Solliciteur-général, Ouest ;

" J. Lealie, Secrétaire provincial ;

" W. H. Merritt, Président du Conseil.

Les Mélanges Religieux prétendent que les ministres amèneront devant les chambres durant la prochain session, les mesures suivantes :

1o. Un bill de Réforme Electorale.

2o. Un bill d'organisation postale.

3o. Un bill de réciprocité de commerce avec les Etats-Unis.

4o. Un bill d'organisation douanière pour toutes les Provinces de l'Amérique du Nord.

5. Un bill de judicature.

6. Un bill d'éducation.

7. Un bill pour le rappel des lois de banqueroutes.

8. Un bill pour la profession du notariat.

9. Un bill d'enregistrement.

10. Un bill pour King's College, Toronto.

11. Un bill de Municipalité. (Amendements.)

12. Un bill pour pourvoir à l'encouragement de l'agriculture.

13. Un bill pour l'abolition de la tenure seigneuriale.

14. Un bill pour régler le mode et l'é-

poque du paiement des indemnités pour les pertes de 1837 et 38 dans le Bas-Canada :

15. Un bill pour pourvoir au paiement des réclamations contre les anciens Districts Municipaux.

16. Un bill pour la presse.

17. Un bill pour réduire et fixer les salaires des employés publics.

18. Un bill pour fixer l'indemnité à être accordée à chaque membre de la Chambre d'Assemblée.

19. Une adresse à la Reine pour obtenir que le salaire du gouverneur-général soit à la charge du Trésor Impérial.

20. Une adresse à la Reine au sujet du rappel des lois de navigation.

ÉLÈVES DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Le nombre des élèves du Petit-Séminaire de Québec est maintenant de 356, dont 184 pensionnaires et 172 externes. 9 autres pensionnaires sont attendus ces jours-ci.

Ces élèves sont répartis comme suit dans les différentes classes :

Philosophie, 19, dont 13 pensionnaires et 9 externes ;

Rhetorique, 20, " 11 " "

9 externes ;

Seconde, 19, " 10 " "

9 externes ;

Troisième, 20, " 11 " "

9 externes ;

Quatrième, 44, " 25 " "

19 externes ;

Cinquième, 51, " 31 " "

20 externes ;

Sixième, 61, " 26 " "

35 externes ;

Septième, 63, " 37 " "

26 externes ;

Classe préparatoire, 59 " 20 " "

39 externes ;

Les élèves entrés au Séminaire cette année sont au nombre 104 : 57 pensionnaires, et 46 externes. Ils se trouvent répartis dans les différentes classes comme suit :

3 en Philosophie,

1 en Seconde,

1 en Quatrième,

2 en Cinquième,

37 en Septième,

et les autres dans la classe préparatoire. Sur ce nombre de nouveaux élèves 5 viennent de collèges étrangers, 4 du High-School de Québec, 4 du High-School de Montréal ; Tous les externes tant anciens que nouveaux, à six exceptions près, sont de Québec.

Parmi les pensionnaires, 33 sont de Québec, 11 de St. Gervais, 9 de la Pointe

vi, 8 du Cap-Santé, 8 de St. Thomas
 le St. Vallier, 7 de Stg. Croix, 7 de
 Nicolas, 6 de Montréal, 6 de St. Jean
 Pile d'Orléans, 6 de Deschambault,
 de St. Anselme, 5 de St. Charles, 3
 Lothinière, 3 de Charlebourg, 3 de la
 Malbaie, 3 de l'Ange-Gardienn, 3 de Ter-
 ronne, 3 des Trois-Pistoles, 3 de St. Am-
 broise, 2 de Sherbrooke, 3 de St. Fran-
 çois (Rivière du sud), 2 de St. Roch-
 e-Aulnets, 2 de la Rivière-du-Loup, 2
 Berthier, 2 de Tracadie, N. E., 2 de
 Beaufort, 2 de St. Antoine, 2 de St.
 Michel, 2 de Ste. Marie, 1 de St. Gilles,
 de St. Pierre Lesbecquets, 1 de Ste-
 me du Nord, 1 de St. Simon, 1 de
 André, 1 de l'Islet, 1 de St. Fran-
 çois de la Beauce, 1 d'Halifax 1 des
 Eboulements, 1 de St. Henri, 1 de St.
 Légoire, 1 de St. Jean-Port-Joli, 1 de
 Maskinongé, 1 de l'Île-Verte, 1 de Ste-
 re, 1 du Château-Richer, 1 de Ste.
 Geneviève, 1 de Frédériceton, N. B.
 de Portland, N. B., et 1 St. Jean
 Crisostôme.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Rév. MM.

Chaplain

F. Lemieux à l'Hôtel-Dieu de Québec;

Curés

H. Besserer à la Ste. Famille;
 Morin au Cap-Santé et S. Basile;
 Milette à S. Augustin;
 Lemoine à Stonchan, Laval &c.;
 Bernard à Beaufort;
 X. Leduc à S. Joachim;
 Gagnon aux Eboulements;
 P. Lefrançois à S. Henri;
 B. Côté à S. Bernard;
 Tourigny à S. François de la Beauce;
 Lebel à Ste. Claire;
 Noël à Beaumont;
 Gariépy à S. Valier;
 Boucher à Matane;
 Bois à Maskinongé;
 Marcoux à Champlain;
 Maurault à S. François de la Beauce;
 Marcoux à S. Zéphirin;
 F. Forgues à Ste. Monique;
 Loranger à Bécancourt;
 Duguay à Arthabaska;
 Racine à Stanfold;
 Mayrand au Cap de la Magdeleine et
 à S. Maurice;

Provencher à Tring;
 Leclerc à Lambton et Forsyth.

Vicaires

Brunet à Québec;
 Gingras au Cap-Santé;
 Desjardins à la Malbaie;
 Buteau à Chicoutimi;
 Chabot à Lothinière;
 de Villers à Ste. Croix;
 Cloutier à Ste. Marie de la Baecue

J. N. Gingras à S. Gervais;
 B. Robin à la Rivière-Ouelle;
 J. Paradis à Cacouna;
 Z. Rousseau à Rimouski;
 J. Macquet à Yamachiche;
 L. Trahàn à Sherbrooke;
 N. Pelletier à S. François;
 N. Bélanger à Bécancourt.

ITEMS

DE NOUVELLES

du temps des Vacances.

Neurologie.

Décédé le 7 Août, à Stockholm, le célè-
 bre chimiste Berzélius, âgé de 69 ans.
 Le 9 Août, à Québec, le Révérend Frère
 Louis, l'un des derniers Récollets en ce
 pays, à l'âge de 83 ans et 8 mois.

Le 31 Août, le vénérable M. Louis
 Joseph Desjardins, ancien chapelain de
 l'Hôtel-Dieu de cette ville, natif de Beau-
 jency en France, et réfugié en Canada
 depuis 1794, à l'âge de 83 ans et quel-
 ques mois. Il avait près de 60 années
 de prêtrise.

Faits divers.

Le 30 Juillet dernier, Mgr. Jos. Eugè-
 ne Bruno Guignes, supérieur des Oblats
 en Canada, a été sacré évêque de By-
 town.

Mgr. Modeste Demers, Évêque de
 Vancouver, parti pour les missions de
 l'Orégon il y a plus de 11 ans, est ar-
 rivé à Montréal le 5 du courant, et en
 cette ville le 12. S. G. a bien voulu cé-
 lébrer la messe de communauté le 15,
 jour de l'ouverture de nos classes. Elle
 arrive de St. Nicolas, au milieu d'une
 visite à sa famille.

Le 20 de ce mois, les R. P. Jésuites
 ont dû ouvrir à Montréal, dans leur nou-
 veau collège de Ste. Marie, trois classes
 préparatoires à un cours complet d'étu-
 des. Le P. Martin en est le Président.
 Les R. P. ont aussi accepté, nous dit-
 on, quelques classes au collège de Ste.
 Thérèse.

Nous apprenons aussi que Mgr. Gui-
 gnes se propose d'ouvrir prochainement
 un collège dans sa ville épiscopale de
 Bytown.

Ephémérides.

27 Sept. 2d. voyage de Colomb vers
 l'Amérique, 1493.

28. — Mort de Massillon, 1742. Léon
 XII, pape, 1823,

29. — St. Léon-le-grand Pape, 440.

30. — Paix conclue entre l'Angleterre
 et les Etats-Unis, 1783. Paul III con-
 firme l'Institut des Jésuites, 1540.

31 Oct. — Mort de Corneille, 1684. E-
 rection du diocèse de Québec par Clé-
 ment X, 1674.

2. — Cartier arrive à Hochelaga,
 1535.

3—Mort de Benoît IV, 903.

4—Les Américains surprennent Ger-
 man-town, 1777. Concile provincial à
 Baltimore, 1929.

5—Création d'une justice royale en
 Canada, 1693. Le Calendrier grégorien
 aboli en France, 1793.

6—Erection de la croix de S. Hilaire, par
 Mgr. de Nancy, 1841.

7—Bataille de Lépante, 1711.

8—Concile de Calcédoine, 4e général,
 451.

9—Mgr. de Laval établit le Petit-Sé-
 minaire de Québec, 1668.

AVIS.

Deux laveuses, très-bien recomman-
 dées, nous ont prié d'offrir leurs services
 à ceux qui voudront bien les accepter.
 Leurs noms sont Ml. Saintonge et Ml.
 Gaulin. La première a fait ses preuves
 en lavant le linge de l'Eglise de St.
 Roch. D'ailleurs toutes deux sont mun-
 ies de certificats signés par des person-
 nes très-respectables. Ml. Saintonge de-
 meure, rue des fossés, et Ml. Gaulin, rue
 des commis saires.

A VENDRE

Vingt actions dans le Capital de la
 Société typographique.

S'adresser au Président ou au Trésor-
 rier.

*A VENDRE

au Bureau de l'Abille.

1o. Catalogue des officiers et des élè-
 ves du Séminaire de Québec pour l'an-
 née 1847-48—prix 12 sols.

2o. Liste des tableaux de la chapelle
 du Séminaire—prix 2 sols.

3o. Prières avant et après l'office de la
 congrégation —prix 1 sol.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abille paraît, autant que possible, une
 fois par semaine, pendant la durée de
 l'année scolaire. Le prix de l'abonne-
 ment est de 2s. 6d. par année, payable
 d'avance par moitié: la première moitié, à
 la rentrée des classes, la seconde, au com-
 mencement de l'année. Les Pensionnaires
 s'abonnent au bureau de l'Abille, et les
 externes, chez M.M. Thomas Hamel et
 Adolphe Léguré.

Le rédacteur est Olivier Thibaut.